



FORMATION EN PRÉSENTIEL

CACES® CHARIOTS AUTOMOTEURS CONDUCTEUR PORTE R.489 Cat 1B/Cat 3/Cat 5

OBJECTIF

Acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à la conduite en sécurité des chariots et réaliser les tests CACES® R489. Permettre à l'employeur de délivrer l'autorisation de conduite.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- La formation CACES® R489 permet de réaliser des opérations de transfert de charges, de stockage et déstockage et des chargements de véhicules à partir d'un quai ou d'un chargement et déchargement latéral d'un véhicule routier.
- Elle permet aussi d'assurer la maintenance de premier niveau des chariots utilisés.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

La session peut être organisée selon le planning proposé et transmis sur demande pour les sessions inter entreprises.

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

100% présentielle. Partie théorique et partie pratique.
Plateforme de pratique dédiée
Les séances pratiques ont lieu dans un entrepôt couvert de 800 m² avec un transpalette gerbeur électrique (1 engin pour 4 stagiaires maximum), permettant des conditions d'apprentissage optimales.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap sous certaines conditions. Attentifs à vos besoins, n'hésitez pas à nous contacter pour la faisabilité de votre formation.

 Niveau Sans niveau de qualification	 Modalité Présentiel	 Effectif par session 4 mini > 10 maxi	 Durée Initial 1 Cat - 21 h Recy 1 Cat - 14h Initial 2 Cat - 28 h Recy 2 Cat - 21 h Initial 3 Cat - 35 h Recy 3 Cat - 21h
---	---	--	---

Tarif	Nous consulter
Réf.	FORMATION R489
Contact	0223515679 contac@maestrias.fr

Public concerné

Tout salarié utilisant et souhaitant utiliser un chariot élévateur.

Pré-requis

- Le passage du CACES® est conditionné par la vérification de l'identité de la personne (pièce d'identité en cours de validité).
- Etre âgé d'au moins 18 ans
- Savoir lire et écrire le français
- En cas de recyclage, carte CACES ou ADC de moins de 5 ans
- Vérification par l'employeur de l'aptitude médicale du salarié

Méthodes et moyens mobilisés

Ratio Pratique /théorie : 80/20. Méthode active, didactique alterné avec des exposés du formateur se rapportant à l'utilisation des chariots. Selon l'activité de l'entreprise, vidéos-flash d'accidents, film récapitulatif de conduite en sécurité. Livret pédagogique remis à chaque stagiaire. Pratique sur chariots sur site de formation.



PROGRAMME

J1 – Matin théorie

Apport de connaissances théorique :

- Connaissances générales
- Les principaux types de nacelles et les différentes catégories de plateformes élévatrices mobiles de personnes
- Obligation des salariés et employeurs
- Les technologies des nacelles
- Sur les risques liés à l'utilisation des plateformes élévatrices mobiles de personnes (horizontale et multidirectionnelle)
- Les vérifications

Les accidents de travail : Module prévention

J1 – Après midi / J2 / J3 / J4 pratique

Rappel des modes opératoires et réalisation d'exercices pratiques sur les différents chariots

Opérations de prise de poste et vérification

Circulation / manœuvres + opérations de fin de poste, entretien et notion de maintenance

Dernier jour : TEST CACES®

Évaluations par le testeur et Débriefing

Évaluations pratiques réalisées en cours d'exercices imposés (parcours de test CACES®)

Évaluations théoriques sous forme de QCU

Retrouvez tous les détails liés à cette certification à l'adresse suivante :

[RS6867 – Certificat d'aptitude à conduire en sécurité \(CACES\) Recommandation R489 cat 1B](#)

[RS6869 – Certificat d'aptitude à conduire en sécurité \(CACES\) Recommandation R489 cat 3](#)

[RS6870 – Certificat d'aptitude à conduire en sécurité \(CACES\) Recommandation R489 cat 5](#)

Certifications enregistrés par le certificateur INRS INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE (Siret 77567145600082) le 31/10/2024

Date de décision: 31/10/2024 / Date d'échéance de la certification : 31/10/2029

DÉBOUCHÉS

Les métiers accessibles avec un CACES® R489 sont :

- Métiers logistique/entrepôt: cariste, préparateur de commandes, magasinier, agent de stock
- Métiers de l'industrie : opérateur de production, agent de quai
- Métiers de du BTP : manutentionnaire, ouvrier polyvalent

LES PLUS

Site aménagé et adapté à la formation ; matériel à disposition en fonction du nombre de personnes présentes en formation. E.P.I personnels obligatoire à prévoir : gant de manutention, gilet fluorescent, chaussures de sécurité.

INTERVENANT(S)

Formateur et Testeur CACES®

ÉVALUATION

Evaluation des acquis théoriques (QCM) et pratiques selon le référentiel

ATTRIBUTION FINALE

Attestation de fin de formation / Certificat CACES® R489/ autorisation de conduite

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 60 mois, l'apprenant doit suivre une session de FORMATION PEMP R 489 Cat 1B.3.5

Dernière mise à jour le 19/03/2026